



Du samedi 29 octobre au mardi 1^{er} novembre inclus, le trafic est interrompu entre Rueil-Malmaison et Nanterre-Préfecture dans les deux sens

Un bus de remplacement **BUS RER A** dessert toutes les gares concernées du début à la fin du service habituel. La circulation de la ligne L du Transilien étant également interrompue, un bus de remplacement SNCF assure la desserte de Nanterre-Université. Prévoir un allongement du temps de parcours de 20 minutes minimum. Le trafic de ces deux lignes reprend à l'ouverture habituelle mercredi 2 novembre matin.

A replacement bus **BUS RER A** will provide service to all stations concerned from the beginning to the end of normal service. Traffic on Transilien line L has also been interrupted. Therefore, there is an SNCF replacement bus providing service to Nanterre-Université. Please prepare for increased travel times of at least 20 minutes. Traffic on these two lines will resume on Wednesday morning, November 2nd.

Ein Ersatzbus **BUS RER A** fährt sämtliche betroffenen Bahnhöfe an, vom Anfang bis zum Ende des normalen Betriebs. Da auch der Verkehr der Linie L des Transilien-Netzes unterbrochen ist, garantiert ein SNCF-Ersatzbus die Verbindung mit Nanterre-Université. Planen Sie mindestens 20 Minuten mehr für Ihre Fahrt ein. Der Verkehr dieser beiden Linien beginnt wieder mit der gewöhnlichen Öffnung morgens am Mittwoch, den 2. November.

Les travaux de déconstruction de l'ancienne gare de Nanterre-Université ont eu lieu tout au long de l'année 2016 et le plancher doit maintenant être enlevé par une opération de grutage. Cette dernière étape, signant la fin des travaux sur le pôle Nanterre-Université, nécessite l'interruption du trafic pendant 4 jours.



Nanterre-Université
Nouvelle gare, nouveau départ



* Les branches Cergy et Poissy restent accessibles y compris depuis Nanterre-Préfecture



Seuls les trains direction Cergy-Le Haut et Poissy passent par Nanterre-Préfecture



@ratp.fr

34 24
services clients • pré-ajout

@rera_ratp



île de France

hauts de seine
LE DÉPARTEMENT

